

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n°11 du 12 juin 2012



Stades



Début nouaison en parcelles précoces (CA71)

Dans la majorité des situations, la floraison est en cours (début à fin floraison). Dans les parcelles les plus précoces, le stade baies 2 à 3 mm est atteint alors que dans les secteurs tardifs, on dénombre en moyenne 11 à 12 feuilles étalées et le début floraison n'est plus loin

Accident climatique : L'orage du 07 juin localement accompagné de grêle a principalement concerné les communes de Beaune, Savigny les Beaune et Saint Aubin en Côte d'Or. Les dégâts peuvent atteindre 50% sur le feuillage dans les cas les plus touchés. Il est encore trop tôt pour juger des dégâts sur les inflorescences.

Mildiou

➤ Situation au 11 juin

Feuilles : depuis la semaine dernière, une nouvelle sortie de taches issue des contaminations du 02-03 juin a été constatée dans le Beaujolais 71 et dans la Nièvre sur certaines parcelles. Dans les autres vignobles, l'incubation vient de se terminer et les symptômes correspondants commencent tout juste à s'exprimer.



Mildiou sur grappe – crosse (CA21)

Grappes : les symptômes liés aux contaminations des 21-22 mai se sont extériorisés dans le courant de la semaine dernière. Sur l'ensemble du réseau (225 parcelles), leur présence est identifiée dans 22% des situations, essentiellement dans les vignobles de Saône et Loire et de Côte d'Or. Toutefois la fréquence ne dépasse 5 grappes attaquées sur 100 que dans 3% des cas (valeur maximale : 30%).

Sur feuilles comme sur grappes, la situation va sans doute évoluer dans la semaine à venir car des cycles sont en cours. En effet, outre les contaminations des 02-03 juin évoquées précédemment, les pluies des 07, 10 et 11 juin ont pu provoquer de nouvelles infections.

Etant donné l'enchaînement des pluies, il convient d'effectuer régulièrement un contrôle de l'état sanitaire des parcelles.

➤ Evaluation du Risque

Compte tenu de la présence de la maladie dans les différents vignobles, du stade actuel de la vigne et de la prévision de maintien d'un temps perturbé, le risque mildiou est élevé voire très élevé dans tout le vignoble bourguignon. Dans ces conditions, la plus grande attention doit être portée à la gestion de cette maladie.

Pluies

du 04 au 10 juin :

- Saône et Loire : 17 à 53 mm
- Côte d'Or : 25 à 60 mm
- Yonne : 15 à 20 mm
- Nièvre : 20 à 22 mm

Prévisions du 13 au 20 juin

Malgré quelques éclaircies annoncées pour jeudi et vendredi, le temps reste incertain.

Les températures remontent progressivement d'ici fin de semaine pour atteindre des valeurs proches de la normale (24-25°C).

Source Météo France



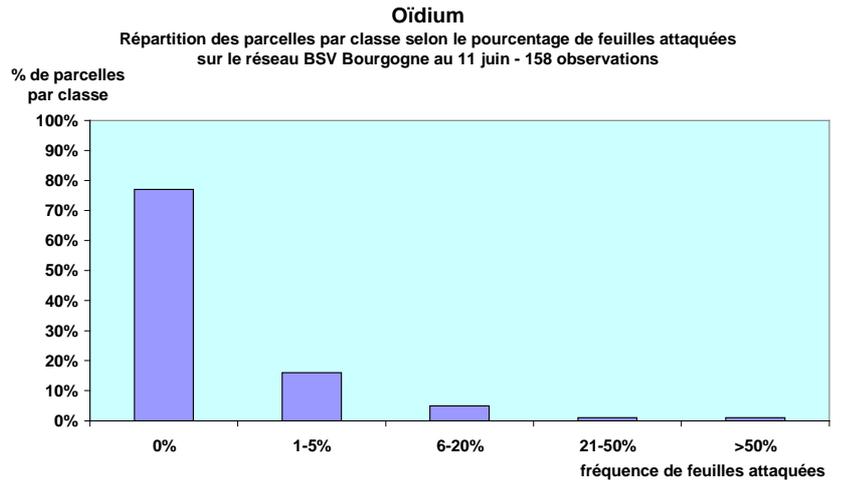


Oïdium

Des comptages effectués sur 158 parcelles du réseau BSV révèlent une évolution sensible de la situation sur le feuillage dans certaines parcelles. En effet, si 77% des cas sont indemnes d'oïdium, la maladie est décelée dans 23% des parcelles traitées. La fréquence dépasse 5 feuilles attaquées sur 100 dans 7% des situations. Celles-ci correspondent à des sites de Chardonnay sensibles à l'oïdium en Mâconnais, en Côte Chalonnaise et Côte de Beaune. Dans cette dernière zone, les parcelles les plus concernées sont généralement protégées avec du soufre. Les tout premiers symptômes sur inflorescences sont également notés.

En Chablisien, une évolution est aussi constatée depuis la semaine dernière sur quelques témoins non traités.

Toutes les parcelles du réseau sont maintenant entrées dans la période de grande sensibilité des grappes à l'oïdium.



Black-rot



Tache de Black-Rot avec présence de pycnides = points noirs (CA21)

Depuis la semaine dernière, la situation reste globalement stable dans le vignoble bourguignon à l'exception du Beaujolais 71 où une nouvelle sortie de taches a été observée. C'est aussi le cas dans le Tonnerrois et le Vézélien (89) où des situations présentant une forte attaque sur le feuillage ont été notées.

La majorité des parcelles est maintenant dans une période de grande sensibilité vis à vis de cette maladie.

Ce champignon doit être pris en compte dans la stratégie de protection en priorité dans les secteurs historiques mais aussi dans les parcelles où des symptômes sur feuilles sont observés.

Botrytis

Le stade A (chute des capuchons floraux à baies de 2-3 mm) est atteint dans les parcelles les plus précoces.

Vers de Grappe

D'après les comptages effectués hier sur le réseau BSV (163 parcelles), 88% des parcelles présentent moins de 10 glomérules pour 100 grappes. La valeur maximale est de 31%. Ces valeurs restent inférieures au seuil d'intervention fixé à 50-60 glomérules pour 100 inflorescences.

Dans les situations précoces, le début du vol de 2^{ème} génération pourrait avoir lieu dès la fin de cette semaine.



Cicadelle Flavescence Dorée

Rappel de la stratégie de lutte obligatoire :

En parcelles de vigne-mères de greffons et de porte-greffes ainsi que sur toutes les vignes situées à l'intérieur des deux périmètres de lutte obligatoire définis en Saône et Loire : une première intervention dirigée contre la cicadelle de la Flavescence dorée doit être appliquée sur la période s'étalant du 14 au 19 juin. Deux autres traitements seront nécessaires, les dates seront précisées le moment venu.

Pour les viticulteurs en agrobiologie (AB) exploitant des parcelles situées dans les deux périmètres de lutte, une 1^{ère} intervention avec du Pyrevert a dû être réalisée (07 au 12 juin). La seconde application sera réalisée 8 jours après.

Cochenilles

Dans les secteurs localisés du Beaujolais 71, du Mâconnais et du Chablisien ayant présenté de forts niveaux d'infestation ces dernières années, l'essaimage des larves n'a toujours pas débuté.

PROCHAIN BSV : mardi 19 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Avec la participation financière



Office national de l'eau
et des milieux aquatiques